

Débat National sur l'avenir de l'école :

07 : Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Partie propositions

Le lycée professionnel est un lieu où se trouvent énormément de compétences et où la plupart des professeurs sont dévoués à leur fonction. Il faudrait réussir à faire valoir ces gisements

Les Moyens

Il ressort beaucoup de problèmes de moyens :

- × Manque de temps et de recul sur les actions mises en place
 - × Manque de transparence dans la répartition des subventions de la région.
 - × Manque de transparence dans le fonctionnement de la taxe professionnelle.
- Cela engendre des disparités de moyens entre les différents lycées de même vocation même si il existe un « parc type ».

Il nous est impossible de réagir correctement sans connaissance de ces systèmes ,

Des travaux d'installation sont réalisés sans concertation avec les équipes pédagogiques, où est la cohérence pédagogique ?

Il faut :

- a) Revoir le système de financement pour améliorer la reconnaissance des L.P. et des filières professionnelles.
- b) Prospector les partenaires : un chargé de mission ou tout simplement le proviseur ou le chef des travaux si ils ne sont plus surchargés de travail administratif.
- c) Nous permettre de nous inscrire dans la durée et de pérenniser des actions et non pas changer les objectifs tous les deux ou trois ans. Beaucoup d'expériences passées étaient intéressantes mais n'ont pu venir à terme, remplacées immédiatement par de nouveaux dispositifs.

Liaison avec le collègue

Promouvoir le L.P.

- × Faire connaître les L.P. des collèges : Inviter des professeurs de collèges. Ex : professeurs principaux de 5^o et de 3^o.
- × Réactiver les portes ouvertes : avec des événements « médiatiques »
à des horaires permettant de toucher un large public. (Ex : un jour de semaine en soirée)
- × S'inspirer de l'organisation des troisièmes à projet professionnel, sans le carcan contraignant des troisièmes technologiques et en se donnant les moyens
- × Tutorat : un élève de L.P. parraine un élève de collège tout au long de l'année, un jour par semaine par exemple (tuteur comme étaient pressentis les Bac Pro).

Liaison école – monde du travail

Il a été un temps où les professionnels fréquentaient le lycée pour repérer des employés potentiels.

Maintenant, la prise de contact se fait à travers les stages.

Le lycéen sortant n'est malheureusement pas un « produit fini », il lui faut du temps et de l'aide pour devenir un bon technicien et ceci ne se trouve plus que très rarement dans les entreprises..

Le manque de reconnaissance de la formation en L.P. vient-elle de l'oubli de leur niveau de connaissance en tant que lycéens sortants des professionnels ou est-ce un moyen pour justifier une embauche à salaire réduit ?

Dans l'idée de toujours valoriser le travail manuel :

× Les L.P. pourraient organiser des formations ponctuelles pour des professionnels, qui viendraient avec leur matériel (diagnostic, électricité automobile ...). Cela se fait déjà dans certains corps de métier : FCOS.

Les L.P. organisent, prêtent le lieu.

× Fidéliser les entreprises vis à vis des L.P. : Solliciter des partenariats, des participations plus larges des professionnels à la vie des L.P. : commissions diverses,

× Travailler sur l'image du L.P. que véhiculent nos élèves, leur représentation du L.P. mais cela est difficile à préciser bien qu'ils soient nos principaux représentants de l'image de marque du lycée.

Orientation

La méconnaissance des métiers professionnels est-elle orchestrée ?

× P.A.M. : Ce sont toujours les élèves en difficulté qui nous sont affectés or il faut de réelles capacités pour devenir un technicien compétent.

× C.O.P. : Où sont-ils depuis le mois de mai 2 003, peuvent-ils encore orienter et informer ?

Débat National sur l'avenir de l'école :

11 Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Nous nous sommes d'abord posés quelques questions, à savoir :

- Comment choisir un métier ?
- Comment connaître un métier (en prendre connaissance sur place en entreprise)
- Pourquoi maintenir au collège les élèves jusqu'en 3^{ième} (pour des élèves qui ont décroché du système scolaire) alors qu'il y a quelques années, on pouvait accéder à un CAP à partir de la cinquième ? Est – ce pour cacher le chômage ?

Nous avons cherché des réponses à nos questions :

- Revalorisons les « petits métiers »
- Manque de connaissances et de contact du monde de l'entreprise de la part des professeurs de collège.
- Manque de connaissances des métiers par les parents.
- Méconnaissance du système éducatif en général

Quelques points importants sont mis en avant, il est impératif de :

- Revaloriser l'image du lycée professionnel, mais pas n'importe comment ! la revalorisation ne doit pas être confiée à des incompetents !!!!!
- Etre à l'écoute des fédérations de parents d'élèves, des syndicats, des professionnels et des élèves.
- Supprimer l'inégalité qui continue d'exister aujourd'hui, pour une orientation post BAC PRO.
- Ne pas considérer les profs de lycée professionnel comme des « sous profs »
- Faciliter le changement d'orientation, professionnel ou d'ordre général même en cours de cycle.

Nos Revendications :

- NON A LA SUPPRESSION « ANNONCEE » DES CLASSES DE BEP EN LP
- NON AU BAC PRO EN 3 ANS
- STOP AU PPCP ET A L'ECJS : RETOUR AUX ANCIENNES GRILLES HORAIRES
- REMISE EN CAUSE DE L'ORIENTATION PAR LE SYSTEME PAM
- GENERALISATION DES PASSERELLES : CAP VERS BEP ET BAC PRO VERS LES FORMATIONS SUPERIEURES (BTS PAR EXEMPLE)
- NON A L'ORIENTATION AU LP PAR L'ECHEC

Débat National sur l'avenir de l'école :

21 Faut – il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

Propositions :

- Stabiliser les emplois avec une meilleure formation au cours du contrat
- Plus de personnels d'encadrement dans les établissements
- Plus de places aux concours afin d'éviter les remplacements non assurés.
- Temps de concertation compris dans le planning (cf école primaire)
- Plus de suivi pour les néo – titulaires (personnes chargées de leur suivi tout au long de l'année ?)
- Plus de présence des chefs d'établissements sur le terrain ? pour cela il faut un adjoint par établissement. (Présence nécessaire pour les élèves).